United Nations

SECURITY COUNCIL

Nations Unies

CONSEIL DE SECURITE

UNRESTRICTED

s/837 12 juin 1948 FRENCH ORIGINAL:ENGLISH

CABLOGRAMME EN DATE DU 12 JUIN 1948 ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE MEDIATEUR DES NATIONS UNIES

A l'attention du Président du Conseil de sécurité,

De manière à assurer conditions optima pour l'exécution de l'ordre de "cessez-le-feu" et de l'accord de trêve, vous serais recomnaissant bien vouloir approuver la procédure suivante pour la suite à donner à toutes les communications reçues des parties intéressées au sujet de l'exécution de l'accord. Suggère que toutes les communications des parties intéressées soient soumises au Médiateur et qu'on laisse à ce dernier toute latitude pour faire rapport au Conseil de sécurité sur toutes données relatives à la mise en vigueur de l'accord au moment qui se prêtera le mieux à la réalisation de nos desseins.

(Signé) Comte Bernadotte

